

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 14 NOVEMBRE 2024

**Nombre de membres :**

En exercice : 16

Présents : 15

Pouvoirs : 0

Votants : 15

**Date de convocation et d'affichage :**

6 décembre 2024

**Numéro :**

D20241212-277

**Objet :**

Animation 2025 du Programme Agro-Environnemental et Climatique

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre, à 17 heures 00, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Saint-Germain-sur-Renon, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER		x	
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MIONNAY	Émilie	FLEURY	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		

 Secrétaire de séance élu : **Jean-Paul COURRIER**

 Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

Après deux candidatures en 2023 et 2024 pour l'élaboration et l'animation du PAEC, la CC de la Dombes se positionne pour animer le programme en proposant un accompagnement spécifique pour les agriculteurs ayant engagé des MAEC.

Ces mesures agroenvironnementales et climatiques visent à répondre à deux grands enjeux du territoire : l'amélioration de la qualité de l'eau et la préservation de la biodiversité. Ce sont principalement des engagements ponctuels de parcelles ou d'infrastructures agroécologiques (haie ou mare) avec un objectif fort de préservation des habitats.

Notre territoire ayant été concerné par la mise en œuvre du PAEC de la Dombes en 2023 et 2024, il n'est pas possible d'engager de nouvelles MAEC en 2025. Cependant les 49 agriculteurs ayant engagé des MAEC en 2023 et/ou en 2024 sont accompagnés dans leur démarche par la CC de la Dombes. Cette demande de subvention vise le financement de l'animation du dispositif en 2025, pour le suivi des MAEC financées par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

L'animation du dispositif en 2025 comprendra principalement du temps de travail de l'animatrice MAEC et du temps de la chargée de mission agroécologie pour la gouvernance, l'organisation des formations et le suivi général du projet.

Les missions prioritaires pour la bonne mise en œuvre du PAEC :

- Accompagnement technique des contractants vis-à-vis des obligations des cahiers des charges des MAEC (mise à jour des plans de gestion, suivi technique en cours de contrats).
- Réalisation de bilans à mi-parcours pour les exploitations ayant engagé des MAEC en 2023.
- Accompagnement technique par nos partenaires Mission Haies et Franck Lorient pour les 7 exploitations ayant engagé la mesure concernant l'entretien durable des ligneux.
- Organisation des formations obligatoires pour les agriculteurs dans les 2 premières années du contrat, organisation de formations correspondant à leurs besoins pour le respect des cahiers des charges des MAEC engagées.
- Gouvernance du PAEC de la Dombes (organisation du comité de pilotage annuel et des groupes techniques).
- Mise en place d'un travail complémentaire relatif au développement d'une filière pour le foin issu de la fauche tardive de prairies MAEC (objectif de pérenniser cette pratique par le développement de débouchés locaux, mise en relation des producteurs et acheteurs de fourrage).

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse est sollicitée.

Cette délibération remplacera la délibération n° 20240905-209 du Bureau du 5 septembre 2024.

Il est proposé au Bureau communautaire :

- D'approuver le projet de PAEC et la demande de financement pour l'animation 2025 de l'ordre de 62 930,00 €,
- D'autoriser la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier.

**Plan de financement prévisionnel pour 2025 :**

	Budget €		
Total frais de personnel avec coût environné (*1,3)	47 970,00 €		
Prestation (suivi de chantiers, formations)	14 960,00 €	Agence de l'Eau (70%)	CC de la Dombes (30%)
<b>Total (€ TTC)</b>	<b>62 930,00 €</b>	<b>44 051,00 €</b>	<b>18 879,00 €</b>

**Le Bureau**

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le projet de PAEC et la demande de financement pour l'animation 2025 de l'ordre de 62 930,00 €,
- **D'autoriser** la Présidente à signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 12 décembre 2024.

La Présidente,  
Isabelle DUBOIS

